

L'exonération fiscale des organismes religieux, un plus pour tous les Canadiens

Mike Wood Daly | Novembre 2024

Grandes lignes

- On appelle « effet de halo » la valeur en dollars de l'apport socioéconomique d'une congrégation religieuse.
- À titre d'organismes de bienfaisance enregistrés, les congrégations religieuses sont habituellement exonérées d'impôt foncier, d'impôt sur le revenu et de taxes de vente. Elles sont aussi autorisées à délivrer des reçus fiscaux pour activités de bienfaisance, que leurs donateurs peuvent ensuite utiliser pour réduire leur impôt.
- Le chercheur a calculé l'effet de halo et la valeur de l'exonération et des crédits d'impôt de soixante-quatre congrégations chrétiennes au Canada.
- En moyenne, l'effet de halo de ces congrégations est 10,47 fois supérieur à la valeur de leur exonération et de leurs crédits d'impôt. Autrement dit, leur exonération et leurs crédits d'impôt comptent pour moins d'un dixième, en dollars, de leur apport socioéconomique.
- Le solde créditeur net socioéconomique (l'effet de halo moins la valeur de l'exonération et des crédits d'impôt) de toutes les congrégations religieuses au Canada est d'environ 16,5 milliards de dollars.
- Si les congrégations religieuses perdent cette exonération, leur effet de halo s'en trouvera probablement diminué. Puisqu'elles ne pourront plus délivrer de reçus fiscaux pour activités de bienfaisance, leur revenu risque d'en pâtir, et puisqu'elles devront payer de l'impôt direct et indirect, elles disposeront conséquemment de sommes moindres à dépenser autrement.
- Si l'abolition de l'exonération et des crédits d'impôt fait reculer l'effet de halo de plus de 10 %, sa conséquence socioéconomique sera globalement négative.

CARDUS

CONTACT

Daniel Proussalidis
Directeur des communications
tel: 613-241-4500 x 508
dproussalidis@cardus.ca

CARDUS.CA

Pour le rapport complet, voir Wood Daly, Mike. « L'exonération fiscale des organismes religieux, un plus pour tous les Canadiens ». Cardus, 2024. <https://www.cardus.ca/research/spirited-citizenship/reports/exoneration-fiscale-des-organismes-religieux-un-plus-pour-tous-les-canadiens>.